LE CRIME DE DEULÉMONT

L'autopsie de la victime. — A la recherche du criminel

Mardi matin, à l'amphithéâtre de la Faculté de médecine de Lille, a été pratiquée l'autopsie, par le docteur Dutilleul, médecin légiste, de Céline Desquien, la victime du crime mystérieux de Deulémont.

Les observations nécropsiques suivantes ont été relevées par l'examen minutieux du corps : érosions légères et traces ecchymotiques au niveau du cou. Sans préjuger des circonstances qui ont pu accompagner le drame, les constatations médico-légales, sans donner d'explications positives, permettent d'écarter certaines hypothèses. La lutte, — si toutefois il y a eu lutte, — aurait été très courte. On peut rejeter dès à présent toute hypothèse d'un crime passionnel. La victime, serrée à la gorge, mais pas étranglée, aurait eu une syncope émotionnelle — elle était cardiaque, paraît-il — et, soit qu'elle fut tombée d'elle-même ou poussée dans le trou d'obus rempli d'eau, elle y aurait rapidement succombé à une asphyxie par immersion. Cette explication est confirmée par la présence de vase dans les bronches, qui semble prouver qu'elle aurait respiré dans l'eau.

Pour ce qui est de l'heure probable du crime, l'examen du contenu stomacal indique qu'il a eu lieu environ deux heures après son dernier repas.

Toutes recherches sont faites pour éclaircir le crime mystérieux, par la brigade mobile.

Il reste en particulier à préciser l'emploi du temps de la jeune fille à Lille et Saint-André, où elle était venue en courses. Les policiers anglais qui auraient entendu des cris entre 5 h. 45 et 6 heures du soir, seront interrogés.

Espérons que la suite des enquêtes, activement menées, permettra à la justice d'éclaircir le mystère qui continue de planer sur cette étrange affaire.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MERCREDI 4 FÉVRIER :

Aujourd'hui, sainte Jeanne de Valois ; demain, saint Isidore.

35e jour de l'année.

Soleil : Lever, 7 h. 20; coucher, 16 h. 50.

Lune : Pleine lune ; dernier quartier, le 11.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Ecole nationale des Arts industriels : Biblio-

UNE SIMPLE REMARQUE

Quiconque doit se rendre à l'Hôtel de Ville aussi bien dans le bâtiment central que dans celui de l'Annexe, éprouve en y pénétrant une agréable sensation de bien-être. Il règne, en effet, dans les diverses salles et bureaux, une température douce qui, en cette saison froide et humide, n'est pas à dédaigner. Parfois même, cette température est par trop élevée et les employés, pour combattre le malaise provoqué par une chaleur étouffante, se voient forcés d'ouvrir toutes grandes les fenêtres.

Sur ce point, nous n'avons qu'à louer l'administration, qui prend tant de soins des employés et du nombreux public qui, durant toute la journée, se rend aux divers services et doit attendre là parfois un bon moment avant d'être servi.

Malheureusement, dans les commissariats de police il n'en est pas de même, et les personnes convoquées doivent, quelque fois, attendre une demi-heure dans une salle non chauffée, assises sur un banc boiteux ou sur une chaise mal équilibrée, dans un poste de police, aux murs noircis par la poussière.

Que diront alors employés, secrétaires et agents qui, au moins dix jours par mois, doivent ainsi travailler, sans feu, faute de combustible. Il est délivré aux commissariats 150 kilos de charbon par mois pour le bureau et le poste de police, où, pour ce dernier, il devrait y avoir du feu jour et nuit, afin que les agents, rentrant de patrouille, la nuit, parfois mouillés jusqu'aux os, puissent se chauffer et réchauffer les aliments et boissons emportés pour leurs repas.

Nous signalons cette simple remarque aux services compétents, afin que nos agents des divers commissariats aient au moins la satisfaction de trouver en rentrant un bon feu.

Bibliothèques ouvertes de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION

118.610 habitants à Roubaix

La population augmente mensuellement. A la fin décembre de l'année dernière, il y avait 117.413 habitants.

Le recensement au 31 janvier, accuse une population de 118.610 personnes.

Le nombre d'arrivées en janvier a été de 1.722 ; celui des naissances, de 251 et des décès de 161.

Il a été constaté 615 départ, et 618 déclaration de personnes de nationalité étrangère exerçant un commerce ou une industrie en ville.

La revision de la liste électorale

Aujourd'hui 4 février, dernier délai

Il est rappelé aux électeurs que c'est aujourd'hui, 4 février, qu'expire le délai imparti pour les demandes en **inscription ou en radiation** des listes électorales pour l'année 1920.

A cet effet, le Bureau des élections restera ouvert de 8 heures du matin à midi et de 14 h. à minuit. Passé ce jour, plus aucune réclamation ne pourra valablement être faite.

Au Ravitaillement

Tous les jours aux Halles Vente Libre de : Eau de Javel et Brosses; Beurre demi-sel, 14 fr. 00 le kil.; Margarine, 7 fr. le kil.; Beurre de Normandie, 16 fr. le kil.; Fromage Hollande et Chester, 9 fr. le kil.

VIN ROUGE (le litre 1.00) 1 litre par personne
Mercredi, de 8 à 11 h., 2e jaunes et vertes; de 1 à 4 h., 1er jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE, 0.35 le kilo (3 kil. par pers.)
Mercredi, de 8 à 11 h., 4e jaunes et vertes; de 1 à 4 h., 5e jaunes et vertes.

VINAIGRE D'ORLEANS, ½ lit. par pers., pour 0,65
Mercredi, de 8 à 11 heures, 11 jaunes.

VENTE DE CHAUSSURES NATIONALES ET AMERICAINES
18, rue des Fabricants
Mercredi 4 février, Retardataires.

LA DISTRIBUTION DU CHARBON pour le 1er Secteur, aura lieu aujourd'hui mercredi.

UN SOUVENIR DE L'OCCUPATION. — Une religieuse du Dispensaire de la Croix-Rouge décorée de la Médaille d'honneur des Infirmières Militaires. — Mme G. Baudry, en religion sœur Germaine, de la Congrégation des Petites Servantes de Marie-Immaculée, actuellement sœur infirmière à la Maternité Bouchaut, à Mont-Saint-Aignan, vient de recevoir la médaille d'honneur des infirmières militaires :

« A fait preuve à Roubaix, pendant l'occupation allemande, d'un inlassable et courageux dévouement ».

Les Roubaisiens qui ont pu apprécier les services rendus par Sœur Germaine au Dispensaire de la Croix-Rouge, rue des Longues-Haies, pendant la guerre, applaudiront de tout cœur à cette récompense bien méritée du Gouvernement.

LES FETES DU CARNAVAL. — On nous communique : « Sur la demande de la Fédération intersyndicale des Commerçants et Détaillants de Roubaix et environs, l'Administration municipale a décidé que les fêtes du Carnaval seront autorisées, cette année, les dimanche et Mardi-Gras et le dimanche de la Mi-Carême. »

L'AFFAIRE VAN HAZEBROUCK OU LE TRAFIC DU SUCRE. — Qui a obtenu la licence d'importation? — Le retard apporté au jugement de l'affaire Van Hazebrouck, inculpé de trafic sur sucres, est dû à des compléments d'enquête menés en Belgique pour rechercher les influences et complaisances qui ont permis à Van Hazebrouck de se procurer des licences d'importation.

LA MAISON D'AMEUBLEMENTS « GEORGES WIART et Cie », décorateurs, 79, rue Nationale, à Lille (près la « Dépêche »), informe son aimable clientèle qu'elle vient d'installer, dans ses magasins, un rayon de **LUSTRERIE ET D'OBJETS DE DECORATIONS.**

Elle a réuni dans un ensemble, en même temps que des mobiliers inédits de chambres à coucher et de salles à manger, un choix complet et sélectionné de lustres nouveaux et des meilleures copies d'ancien, ce qui permettra aux visiteurs de se rendre compte de l'effet décoratif et d'ensemble de l'éclairage et du mobilier. 43164.

UN INCENDIE DANS UN TISSAGE, RUE DU FRESNOY. — Un incendie s'est déclaré, mardi matin, vers 10 h. 20, dans une des salles de tissage de l'usine de M. Louis Dubar, rue du Fresnoy.

Occasionné par une étincelle due probablement au choc d'un corps métallique et du plateau, le feu s'est communiqué à la chaîne montée sur un métier Jacquard. Trouvant dans le coton dont était composée cette chaîne, un aliment très inflammable, les flammes ne tardèrent pas à monter vers le plafond et à se communiquer à un autre métier.

Sitôt l'alerte donnée aux pompiers par téléphone, le personnel combattit le fléau avec le matériel préservateur d'incendie dont il disposait. Il parvint à éteindre l'incendie qui, sans la prompte intervention des ouvriers et employés, eut pu occasionner de grands dégâts.

Les pompiers, sous les ordres du lieutenant Craye, arrivèrent sur les lieux 10 minutes à peine après qu'ils furent appelés. Ils n'eurent qu'à s'assurer que tout danger avait disparu.

Les dégâts approximatifs peuvent se monter à 15.000 francs.

LA Gde MAISON DE BLANC DE PARIS, 6, Boulevard des Capucines, expose ce jour jusqu'au 5 Février inclus, au Grand Hôtel, sa collection en lingerie, linge de maison, robes, etc., et prie sa clientèle de venir la visiter. 43851d

TOUJOURS TROP VITE. — Pour n'avoir pas observé le règlement municipal concernant la circulation des automobiles, la police a verbalisé contre M. Léonard Dubar, 19 ans, conducteur d'automobile, rue de l'Hôpital-Saint-Roch, à Lille, qui, rue du Collège, circulait à une trop vive allure.

TONNEAUX. — A vendre un lot de 60 à 70 petits tonneaux ayant contenu du ciment. Faire offres : Usine à gaz, 58, rue de Tourcoing. 43809d

VOL DE VETEMENTS. — Le 29 janvier, un individu s'introduisait, entre 14 et 15 heures, dans le vestiaire de l'habitation de M. Rémy Chantry, entrepreneur de menuiserie, rue des Lignes, 23, et y dérobait deux pardessus, dont un neuf, un veston, un parapluie et un foulard, tandis que M. Chantry se trouvait avec sa famille dans les bureaux, au fond de la cour. Plainte a été portée dans le courant de la journée de mardi au commissariat contre inconnu.

ARRESTATION PAR LA DOUANE. — Deux préposés de la douane mobile ont arrêté, mardi, à son domicile, une dame, Rozet Marie-Louise, rue Vaucanson, 7, qui, le 8 mai dernier, avait été prise, passant en fraude des marchandises. Cette dame a été conduite à Lille pour subir une peine de quatre mois de contrainte par corps.

CROIX

LISTES ELECTORALES. — Les demandes en inscriptions et radiations seront reçues à la Mairie (troisième guichet), jusqu'au mercredi 4 février, à minuit, dernier délai. Passé cette date, aucune réclamation ne sera acceptée.

LES ASSURÉS DES RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES nés au cours des mois de décembre et de janvier doivent échanger leurs cartes annuelles, pour les périodes de 1919 à 1920 et de 1920 à 1921, au bureau des retraites ouvrières (guichet n. 6), rez-de-chaussée, à la Mairie.

VENTE DE BOIS A BRULER, 97, rue Jean-Jaurès, le mercredi 4, de 14 à 17 h., pour le secteur Grand'Rue; le jeudi 5, de 8 à 11 h., secteur Gare; de 14 à 17 h., pour le secteur Kléber; le vendredi 6, de 8 à 11 h., pour le secteur Roubaix, à raison de 25 kil. pour 5.50.

UN VOL NOCTURNE, RUE LEON-GAMBETTA. — Dans la nuit de lundi à mardi, un commerçant boulanger, M. Jules Gallois, 50 ans, demeurant rue Léon-Gambetta, 35, fut réveillé par un bruit suspect provenant de la devanture de son magasin. Il se leva et constata qu'une vitre de son étalage, d'une valeur de 30 francs, avait été brisée et que des gâteaux, pour une somme de 20 francs, avaient été soustraits. M. Gallois a porté plainte à la police, qui a ouvert une enquête.

WATTRELOS

POUR LES VEUVES ET LES ORPHELINS DE LA GUERRE. — La Fraternelle des Combattants Wattrelosiens, organise pour le samedi 7 février, à 8 h. (salle Vacquez), un grand concert de gala au profit des veuves et orphelins de la guerre.

Cette fête de bienfaisance organisée par les Anciens combattants pour les familles de leurs camarades morts pour la France, obtiendra sans aucune doute, un très grand succès.

Les Wattrelosiens viendront nombreux applaudir les artistes qui ont bien voulu, à titre gracieux, prêter leur concours. Ce sont : MM. Parent, basse ; Hoclain, ténor ; Lipinel, comique grime; Lombart, comique excentrique; Deffrennes, comique grime. Une superbe comédie et une operette seront également au programme et MM. Bray, Cousin, Deffrennes, E. Foulon, E. Doyen, J. Doyen, ainsi que la Symphonie que dirige M. A. Doyen contribueront, eux aussi, au succès de la fête.

Se hâter pour les cartes qui sont en vente chez M. Lecomte-Duhamel, Grand'Place, Wattrelos ; réservées, 3 fr.; premières, 2 fr.; secondes, 1 fr.

Les membres de la Commission et autres qui ont été chargés de vendre des cartes sont priés de remettre leurs comptes jeudi soir, de 7 à 9 h., chez M. Lecomte.

UNE CAVALCADE D'ETE AU PROFIT DES VEUVES DE GUERRE, sous les auspices de la Municipalité. — Nous avons annoncé précédemment qu'une fête était en perspective pour juin prochain, au profit des veuves de guerre.

Les habitants de la commune ont un devoir d'humanité et de solidarité à remplir. Pour obtenir un résultat, il faudrait réunir des bonnes volontés sans distinction de situation et d'opinions, de manière à former un Comité capable d'atteindre le but poursuivi. Chaque quartier devrait être représenté par trois membres au moins.

Les personnes qui désireraient faire partie du Comité sont priées d'adresser leur demande à M. Rives, à la Mairie.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS du Centre aura lieu le jeudi 5, à 14 h. 30, à l'école de filles de la rue de la Poste. Toutes les mères et nourrices peuvent amener leurs enfants de moins de deux ans. Des cartes de tombola seront distribuées pour les enfants présents.

MUSIQUE SANS AUTORISATION. — Une contravention a été dressée à la charge de Camille Parmentier, cabaretier, rue du Vieux-Bureau qui, dans la soirée de lundi, a fait jouer de la musique dans son établissement sans autorisation.

RAVITAILLEMENT : jeudi 5, numéros 5.401 à 6.000.

E. WERNER Joaillier-Orfèvre 24, rue Nationale, LILLE

LANNOY

DES VOLEURS DERANGÉS DANS LEUR « TRAVAIL ». — Le concierge de la pelleterie Crespel était réveillé, samedi soir, par les aboiements de son chien; s'étant levé, il aperçut par la fenêtre un groupe d'individus — ils étaient trois — qui se disposaient à charger une baladeuse de ballots de peaux de lapins. Il cria « Au voleur! » et les individus abandonnèrent leur charge, soit environ 400 peaux de lapins, représentant une valeur approximative de 1.500 fr. La gendarmerie, informée, a ouvert une enquête.

HEM

RETRAITES OUVRIERES. — On nous communique :

« Les assurés nés dans les mois de décembre et janvier sont priés de retirer, au plus tôt, à la Mairie, une nouvelle carte, contre la remise de l'ancienne. »

ANNAPPES

LE SERVICE DES CHARBONS. — Protestation de la Municipalité. — Des déficits étant constatés dans l'arrivée des charbons, la commune d'Annappes a déposé une plainte au sujet des manquants.

Le 31 janvier, un arrivage de 20.000 kilos de combustible était annoncé; la commune a constaté un déficit de 6.820 kilos. Le mois dernier, des manquants ont aussi été constatés.

Conformément à la décision municipale, la commune ne paiera plus que le nombre de tonnes arrivées à quai, et non celles annoncées.

Faites tenir, contrôler votre Comptabilité par les Etablissements JAMET-BUFFEREAU 103, Boulevard Armentières, ROUBAIX

CYSOING

UN SOLDAT FRANÇAIS, RESTÉ EN ALLEMAGNE, EST INVITÉ A RENTRER EN FRANCE. — La famille de M. Jean-Baptiste Stien, né à Bourghelles, le 21 août 1878, marié et père de trois enfants, domicilié à Cysoing, pensait que son parent, parti à la mobilisation et fait prisonnier en Allemagne, était décédé, n'en recevant plus de nouvelles.

Mais la Commission militaire des recherches de disparus à Hanovre a écrit à M. Herbin, maire, que Stien travaillait depuis trois ans chez un cultivateur, à Appel (Allemagne). Il croyait que sa famille ne s'inquiétait plus de lui et ne cherchait pas à retourner à Cysoing.

Stien a été invité à rentrer en France.

POUR LES ENFANTS de CYSOING MORTS POUR LA PATRIE. — Dimanche, à 14 h. 30, sur la Grand'Place, M. le chanoine Régent, aumônier militaire à Lille, accompagné de M. Lesage, doyen de la paroisse, et de la municipalité, procédera à l'érection d'une pierre commémorative afin de perpétuer le souvenir des soldats morts pour la France.

A l'issue de cette belle cérémonie, un grand concert sera donné par les sociétés musicales de la Ville.

Souscrivez à l'Emprunt Français

5 0/0 émis au pair, remboursable à 150 francs, net d'impôts présents et futurs. Vous ferez un excellent placement et contribuerez au relèvement du pays. On souscrit sans frais au

CREDIT FRANÇAIS

Succursale de ROUBAIX, 17, rue du Vieil-Abreuvoir ; TOURCOING, 15, rue de Lille, dont tous les services fonctionnent. 43761d

TOURCOING

ANJOURD'HUI MERCREDI 4 FEVRIER :

Caisse d'Epargne, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 2 à 4 h.

Service des dommages de guerre. Réception des dossiers à la Mairie : de 8 h. 30 à midi, numéros 17.151 à 17.200; de 2 à 6 h., 17.201 à 17.250.

Aux Services des dommages de guerre

Les greffiers des Commissions cantonales, qui ont assumé la charge de pourvoir à la réparation intégrale des dommages de guerre subis par les habitants de Tourcoing, informent ces derniers qu'ils peuvent, quand bon leur semble, retirer du greffe les bons de réquisition joints à leur demande d'indemnité, en vue d'obtenir des avances, soit en espèces, soit en nature; les greffes sont ouverts au public tous les jours de la semaine, de 9 h. à 11 heures, et de 14 h. à 16 heures, 5, place Notre-Dame.

Il est bien entendu que le sinistré seul, signataire de la demande d'indemnité, ou son mandataire, muni d'un pouvoir régulier, peut retirer ces bons contre production de pièces d'identité et du récépissé de la demande.

Dans l'intérêt général, il est recommandé de tenir compte des observations ci-dessus faites, les greffiers et leur personnel surchargés de besogne, désirant perdre le moins de temps possible aux guichets.

Dans l'intérêt particulier de chaque sinistré, il lui est fait observer qu'une fois ses bons retirés, la demande d'indemnité qu'il a déposée au greffe ou qui y a été déposée par la mairie de Tourcoing, intermédiaire, ne sera susceptible d'être appelée devant la Commission cantonale que quand le dossier aura été complété de nouveau par la rentrée des bons à l'appui de la réclamation formulée.

Il est également très utile que chacun sache, par exemple, ce qu'il peut obtenir en fait de matelas ou traversins du Service installé à la mairie de Tourcoing, contre ses bons de réquisition de laines.

D'après le « Journal de Roubaix » du dimanche 1er février, l'avance en nature de matelas tout faits sera calculée sur la base de 75 p. c. de la valeur de la laine en 1914; il faudra donc posséder des bons de laines pour une valeur 1914 de :

126,67 pour obtenir un matelas kapock 2 personnes, 13 kil., estimé 95 fr.; 233,34 pour obtenir un matelas laine et crin 2 personnes, 20 kil., estimé 175 fr.; 120 fr. pour obtenir un matelas laine et crin 1 personne, 12 kil., estimé 90 fr.; 306,67 pour obtenir un matelas laine 1re qualité, 2 personnes, 16 kil., estimé 230 fr.; 66,67 pour obtenir un traversin laine 1re qualité 2 personnes, estimé 50 fr.; 226,67 pour obtenir un matelas laine 2e qualité 2 personnes, 16 kil., estimé 170 fr.; 50,67 pour obtenir un traversin laine 2e qualité, estimé 38 fr.

Ceci établi, pour permettre à chacun de se rendre compte s'il peut obtenir ce qu'il désire, il est nécessaire de savoir que la laine valait en 1914 : la catégorie A, 2 fr. le kilo; la catégorie B, 3 fr. le kilo; la catégorie C, 3 fr. 75; la catégorie D, 4 fr. 50; la catégorie E, 5 fr. 50.

Les greffiers des Commissions cantonales de Tourcoing ont jugé bon de donner ces renseignements aux sinistrés, afin de leur épargner des déplacements inutiles, et comme il est dit plus haut, de permettre à leur personnel d'assurer le service au mieux des intérêts de tous.

AU RAVITAILLEMENT

La vente de vin rouge (Conditionnement, place Sébastopol), le mercredi 4 février (1 litre par personn pour 1 fr. 75). Secteur 11 : cartes grises, numéros pairs de 8 à 9 h., impairs de 9 à 10 h.; cartes roses, pairs de 10 à 11 h., impairs de 11 à 12 h. Secteur 12 : cartes grises, pairs de 2 à 3 h., impairs de 3 à 4 h.; cartes roses, pairs de 4 à 5 h., impairs de 5 à 6 h.

L'inscription du charbon (Mairie de Tourcoing, Salle des Fêtes). — Le jeudi 5 février : secteur 3, cartes grises de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; cartes roses, de 2 h. à 4 h. 30 ; 1 et 2 personnes, 100 kil. pour 14 fr. 50 ; 3, 4 et 5 personnes, 150 k. pour 21.75; 6 personnes et plus, 200 k., pour 29 fr. Les personnes sont priées de bien se conformer aux instructions.

MORT D'UN ANCIEN INDUSTRIEL TOURQUENNOIS, A NICE. — Un correspondant de Nice nous télégraphie :

Nice, 2 février. — M. Philippe Lamourette-Delannoy, âgé de 74 ans, ancien industriel à Tourcoing, séjournant au Palais Florentin, avenue Maréchal-Foch, à Nice, est mort subitement, lundi, à dix heures, des suites d'une affection cardiaque.

M. Philippe Lamourette comptait parmi les industriels tourquennois qui, par leur initiative hardie, ont contribué à porter notre centre de travail au rang honorable qu'il occupe.

L'un des chefs de l'importante filature de laines Lamourette-Leroux frères, il n'a pas reculé devant les plus lourds sacrifices pour donner à son outillage tous les perfectionnements modernes, et il a occupé, de ce fait, une place très en vue dans l'industrie locale.

Sa mort sera vivement regrettée dans le monde industriel où il s'était acquis de profondes sympathies.

Ses funérailles seront célébrées le jeudi 5 février, et le corps sera déposé dans un caveau provisoire, en attendant son transfert à Tourcoing.

A L'ECOLE DES MUTILÉS. — La place de chef cordonnier est actuellement vacante. Traitement 6.000 francs. Références sérieuses exigées. Les candidats peuvent se présenter au directeur de l'école, le matin, de 8 heures à midi (mardi excepté).

GROUPE DES MUTILÉS DE LA FÉDÉRATION DE TOURCOING ET DE SES CANTONS. — On nous prie d'insérer la note suivante :

Le Groupe des Mutilés de la Fédération de Tourcoing rappelle à MM. les Industriels et Négociants qu'il y a encore en ce moment, 162 mutilés à placer. C'est un devoir pour toute personne désirant employer un personnel de confiance, de penser à ceux qui, à l'heure actuelle, sont victimes de leur bravoure. Ces mutilés ont également une famille à soutenir et un avenir à assurer à leurs enfants, et ce n'est pas avec la maigre pension que l'Etat leur alloue, qu'ils peuvent y parvenir.

Les places d'employés, hommes de confiance, veilleurs, gardiens, ouvriers cordonniers, etc., etc., seront acceptées avec reconnaissance.

Les offres d'emploi seront reçues au bureau de la Fédération des Combattants, 43, rue du Hazé, à Tourcoing, où, par un classement rationnel, on pourra donner satisfaction à l'employeur et à l'employé.

Pour la Commission :
Le président, A. DUJARDIN.

LA RENAISSANCE INDUSTRIELLE. — Les ateliers de mécanique : appareils de levage, chauffage et ventilation, de M. Lavoisier, 30, rue du Triangle, à Tourcoing, sont remis en activité.

UN CHARRETIER GRIEVEMENT BLESSÉ. — Un domestique au service de M. Creton, entrepreneur à Fives, M. Désiré César, 41 ans, demeurant également à Fives, 93, rue de la Guinguette, conduisait un chargement de ferraille traîné par des chevaux, chez M. Six, quincaillier, rue Fidèle-Lehoucq. En entrant dans le magasin, le conducteur se trouva malheureusement comprimé entre le mur et son lourd chargement. Dégagé aussitôt par les personnes témoins de l'accident, M. César fut transporté dans l'établissement, où M. le docteur Favier, de passage au même moment, s'empressa de lui donner ses soins. Le praticien constata que l'infortuné avait plusieurs côtes défoncées; le foie avait été également comprimé. En raison de la gravité des blessures, M. César fut reconduit à son domicile en voiture.

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Maximum : 5.000 fr. par livret. Intérêts : 3.75 0/0. Remboursement à vue. Les guichets sont ouverts tous les jours, sauf le vendredi.

Les opérations se sont effectuées du 24 au 31 janvier 1920 de la façon suivante : 1.223 versements, 791.324 fr.; 391 remboursements, 205.936 francs 19 cent.

A LA JEUNESSE CATHOLIQUE. — A la Maison des Œuvres a eu lieu la réunion des présidents et délégués des groupes de la Fédération. Etaient représentés les groupes de St-Christophe, Notre-Dame, Sacré-Cœur, N.-D. de Lourdes, Saint-Louis, Saint-Jean-Baptiste, Jeanne d'Arc, Oxanam, Blanc-Seau, Linselles, Bousbecque, Wervicq-Sud. On a vivement regretté l'absence de quelques groupes qui ne voudront plus, nous en sommes sûrs, récidiver.

La réunion, présidée par M. l'abbé Vandenbeele, aumônier adjoint, et par M. Michel Clou, vice-président de la Fédération, eut un caractère éminemment pratique.

On reconnut d'abord l'urgente nécessité d'un organe servant de trait d'union entre les groupes qui, jusqu'ici, ont souffert de l'isolement. Les vivants ont besoin de se connaître, de s'encourager mutuellement, par l'exemple, et ces vivants, réveilleront les morts ! Provisoirement on s'entendra à un organe assez modeste : le premier numéro paraîtra pour le prochain Congrès des C. F.

Pour hâter le travail de la reconstitution, le Comité fédéral s'est adjoint trois nouveaux membres : M. C. Dereu, de Linselles, H. Desmettre, de Saint-Christophe ; J. Staelen, en Blanc-Seau. Les élections définitives auront lieu plus tard.

Le Bulletin fédéral reviendra sur les autres questions traitées : cotisation, gymnastique, retraite interparoissiale pour nos partants de la classe 20, etc.

Puis on s'est donné rendez-vous pour la réunion trimestrielle des C.E. qui se tiendra pour Tourcoing, à la Maison des Œuvres, le jeudi 26 février, à 8 h. du soir, et pour les cantons à Linselles, le dimanche 29, à une heure qui sera fixée ultérieurement.

Les groupes qui voudraient insérer un compte-rendu de leur état actuel, travaux et projets, sont priés de nous l'adresser pour le 10 février : il paraîtra dans le premier numéro du nouveau Bulletin fédéral.

L'ECOLE DE TIR ET D'INSTRUCTION MILITAIRE de Tourcoing vient de reprendre ses cours avec 90 jeunes gens des classes 21 et 22. Le Comité-Directeur prie les retardataires désireux de recevoir l'instruction militaire préparatoire aux examens du C.P.S.M. et spécialités : cavalerie, artillerie d'assaut, etc., de se faire inscrire dans le plus bref délai les mardi, mercredi, vendredi et samedi à partir de 18 h., au siège social (Secrétariat), 18, place Leverrier, face au Manège. Il sera impossible de faire droit aux demandes d'inscription qui viendraient par la suite.

Le Conseil d'administration de l'école, dans sa dernière réunion, a renouvelé son bureau qui est composé comme suit : président directeur, capitaine Antoine Dumortier ; vice-présidents, capitaine Maurice Ledue et capitaine Paul Motte (directeur technique) ; trésorier, M. Julien Ducoulombier ; secrétaire, sergent Louis Debisschop ; directeur de tir, M. Charles Tonnel, de l'U.S.T.F. ; directeur de tir adjoint, lieutenant Léon Debaudringhien ; porte-drapeau chef de matériel, lieutenant Léon Jung ; commissaires, lieutenant Jean Hus ; lieutenant Augustin Clarisse ; lieutenant Kléber Kuinen.

ŒUFS GARANTIS FRAIS 0.55 et 0.65 la pièce. Fromage Chester, Port-Salut, 1.00 les 100 grammes. Réduction par pièce. H. Germain, 10, Grand'Place. 43847d

LE CARNAVAL sera fêté à Tourcoing comme avant-guerre. En conséquence, les groupes et cortèges pourront circuler librement ces jours-là à travers la ville.

LE SAOL est supérieur à la meilleure lessive, le paquet 0.45. 452

PORT D'ARME PROHIBEE. — Un mutilé Eugène Wagnon, 28 ans, demeurant 104, rue du Bois, qui était légèrement pris de boisson, a été trouvé porteur d'un revolver de gros calibre. Amené au poste central, il fut ensuite remis en liberté après rédaction d'un procès-verbal à sa charge pour port d'arme prohibée.

MOUVAUX

LA VENTE DU CHARBON A UN PRIX EXAGERE. — Un professeur de piano, M. Ch. Billen, 58 ans, demeurant rue du Château, 88, a porté plainte pour vente de charbon à un prix exagéré contre un marchand de charbon, M. Augustin Bouckaert, 45 ans, habitant rue du Château, 1.

M. Billen a acheté du charbon à M. Bouckaert à raison de 28 fr. les 100 kil., alors que l'arrêté municipal fixe le prix maxima de 100 kil. à 22 fr. M. Bouckaert avait acheté son charbon à Béthune, à 16 fr. Un procès-verbal a été dressé à M. Bouckaert pour infraction à cet arrêté.

CARTES DE SALAIRE. — Les chômeurs réfugiés et rapatriés doivent rapporter à la Mairie (1er étage), avant le dimanche 8, dernier délai, leurs bulletins avec leurs gains de quatre semaines, pour le paiement de la 15e période, du 19 janvier au 15 février 1920.

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES pour la période du 1er au 30 janvier aura lieu le samedi 7, de 8 à 11 h. Se munir de 2 fr. 50 pour faire l'appoint.

MARCQ-EN-BARŒUL

APRES L'INCENDIE AU COLLEGE. — Le déblaiement du bâtiment incendié du Collège de Marcq a commencé mardi matin. Les charpentiers, menuisiers, couvreurs, s'occupent activement des réparations, et on compte qu'elles seront achevées à bref délai.

Par suite de cet incendie, les élèves ont été licenciés, mardi matin. Les cours, pour la grande division, ne reprendront que lundi 9 février. Pour la petite division, la date de reprise sera fixée ultérieurement.

RETRAITES OUVRIERES. — Les intéressés, nés en janvier et possédant encore leurs cartes de retraites ouvrières de 1919 sont invités à retirer la nouvelle carte de 1920.

COMINES

RETRAITES OUVRIERES. — Les assurés obligatoires et facultatifs, de la Caisse des Retraites ouvrières, nés en décembre et en janvier sont invités à se présenter à la Mairie (Bureau des renseignements) pour retirer leur carte annuelle.

Au cas où ils seraient en possession d'une ancienne carte annuelle, ils auront à la présenter au bureau.

LA FRAUDE. — Lundi soir, sur le territoire de Frelinghien, à 300 mètres du Vert-Galant, les préposés de douanes Delaval et Gibert aperçurent deux individus, porteurs de ballots, qui, à l'aspect du préposé Gibert parvint à s'emparer d'un des fraudeurs tandis que l'autre échappait à la poursuite. L'individu est un nommé Léon Catrick, maçon, domicilié à Armentières. Il déclare ne pas connaître le fuyard. Les ballots saisis contenaient 240 paquets de tabac haché pesant 77 k., d'une valeur de 1.925 fr.

Catrick a été mené à la gendarmerie de Comines qui le transferra aujourd'hui à Lille, pour le mettre à la disposition du Parquet.

WERVICQ-SUD

ETAT-CIVIL. — Publication de mariage. — Roulac Clément, instituteur à Guebwiller (Alsace) et Spechler Germaine, sans profession.

CREDIT FRANCAIS
15, Rue de Lille, TOURCOING
17, Rue du Vieil-Abreuvoir, ROUBAIX
PAIEMENT DE COUPONS
42514 aux meilleures conditions

LILLE

SOCIÉTÉ DE GEOGRAPHIE DE LILLE. — Jeudi 5 février, à 20 h. 30 précises, M. le colonel Brisset, de l'infanterie coloniale, en retraite, ex-commandant de la colonne anglo-française du Nord Cameroun, donnera une conférence intitulée : « Le Cameroun ».

CONSEIL DE PREFECTURE

Echos des élections municipales

Dans son audience du 2 février, le Conseil de Préfecture a rendu les arrêtés suivants concernant des élections municipales :

Comines (1er et 2e tours). — Sont proclamés élus, le 30 novembre 1919, MM. Cousin Vincent, Beague Fidèle, Dorng Charles, Daele Joseph, Lombin Joseph, Schoutteten Jules, Meurillon Pierre, Delporte Maurice, Debliere Jean, Grimmonprez Désiré, Lesaffre Jules, Planque J.-B., Debunne Emile, Frouinure-Denseire Louis.

Sont proclamés élus, le 7 décembre 1919, MM. Verbreught Antoine, Roussel Augustin, Favrelle Gustave, Leclusse-Courouble Victor, Demeune Charles.

Le surplus des conclusions des parties est rejeté.

Steenvoorde (1er tour). — La protestation de M. Edouard Carton est rejetée.

Templeuve (2e tour). — La protestation de MM. Victor Barlez, Sue et Lempereur est rejetée.

PETITE CORRESPONDANCE

C.V. 1000. — L'article 3 de la loi du 9 avril 1898 dit : « Pour l'indemnité temporaire, une indemnité journalière égale à la moitié du salaire touche au moment de l'accident et jusqu'à ce que le travail ait été repris, pendant 4 jours et à partir du 5e jour. — Mère éprouvée, Josephine. — Ne sert la demande dans les termes voulus. — F.B. — Si le propriétaire le [illegible] — H.L. [illegible] en même temps [illegible] votre [illegible] — M. [illegible] — R.V. [illegible] — Une femme malade [illegible] — R.W. G.H. — L'indemnité [illegible] — [illegible] — Veuve S.D. — Oui. — Une mère R.D. — La [illegible] — A.S. [illegible] — I.D.S. [illegible] — [illegible] — Veuve S.D. — Oui. — Une mère R.D. — La [illegible] arrangements s'obtiendront facilement avec les Compagnies.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — **Casino-Palace.** — « Le Poussin », comédie en 3 actes de E. Guinaud. Ce « Poussin » est un jeune avocat, un peu trop bridé par sa mère, mais que son oncle pousse vers les divertissements de Paris. La morale de cette pièce n'est pas édifiante; il faut reconnaître cependant qu'elle a reçu une interprétation irréprochable. M. Muriel a rendu avec beaucoup de naturel le rôle de l'avocat; Pierrettes M. Anyet a fait un oncle Latenillade joyial et bon enfant. Félicitons aussi Mme Maurroy qui s'est acquittée de son rôle de mère soucieuse avec un incontestable talent.

Les autres rôles ont été bien tenus par MM. Ligny, Gladel, Salva, Mmes Delsol, Vaty et Valery.

La soirée s'est terminée par une comédie en un acte : « Zizi », du même auteur, et qui a été jouée avec entrain par MM. Muriel, Gladel, Salva et Mme Diana Marville. Une seconde représentation sera donnée ce soir à 7 h. 30.

TOURCOING. — **Théâtre Municipal.** — « Manon », — Le succès de la matinée de dimanche a été sanctionné par un triomphe à la soirée de lundi. En plus de la seconde représentation de Manon, on a entendu les charmantes compositions de Massenet, si finement soulignées par les retentissantes acclamations des spectateurs charmés, qui déploya toute leur science musicale et scénique avec une ardeur admirable dans l'interprétation du chef-d'œuvre de Massenet.

— **Théâtre Municipal.** — Jeudi 5 février, « La Traviata » opéra en 4 actes, de G. Verdi. Au 4e acte, solo de violon par M. Trouves Comte.

ROUBAIX

SALLE SAINTE-CECILE Mercredi 4 février
Soirée à 7 h. 30
Immense succès du programme. 43795d

GAUMONT SALLE DUBUS r. des Champs, 57-59, Rx **CINEMA**

Mercredi, soirée à 7 h. ½ : Enigme, grand drame par Rene Cresté. Immense succès. 43796d